

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS ROCHOIS
 1 Place Andrevetan
 74800 LA ROCHE SUR FORON
 04 50 03 39 92

Facture
 N° Le 12/11/2015

DELAI DE REGLEMENT
 Jusqu'au : 12/12/2015

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Expéditeur : TRESORERIE
 CS 30150
 74805 LA ROCHE SUR FORON

Titre ou Extrait de titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions des articles L.1617-5, D.1617-23, R.2342-4, R.3342-8-1 et R.4341-4 du code général des collectivités territoriales. Nom, prénom, qualité de l'ordonnateur : Le Président, Marin GAILLARD.

VOIES DE RECOURS : Dans le délai de deux mois suivant la notification du présent acte (article L1617-5 du code général des collectivités territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée au recto en saisissant directement le tribunal judiciaire ou le tribunal administratif compétent selon la nature de la créance.

Description	Adresse		Période facturée			
			01/01/2014 au 31/12/2014			
Désignation	Base	Taux	Montant HT	TVA	Montant TVA	Montant TTC
PART FIXE ASSAINISSEMENT (NON COLLECTIF)	1	45,00000	45,00	10,00	4,50	49,50
TOTAL			45,00		4,50	49,50

TVA	Base HT	Taux	Montant TVA
T10	45,00	10,00	4,50
Total TVA :			4,50

NET A PAYER : 2 49,50 euros

Vous pouvez payer cette dette sur Internet en vous connectant sur : <http://www.ccpaysrochois.fr> et en saisissant les informations suivantes :

Identifiant collectivité 000239

Référence 1 2015-EA-00-1

A RETOURNER AVEC LE REGLEMENT

REFERENCES

Le règlement de cette facture est à établir à l'ordre du TRESOR PUBLIC

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
 TRESORERIE DE LA ROCHE SUR FORON
 PLACE ANDREVE TAN - CS 30150
 74805 LA ROCHE SUR FORON

A00133	Coll 03
REDEVANCE ASSAINISSEMENT	Nat 01
Numéro 2015-001-000001	Clé 5
Echéance 12/12/2015	Clé2 R
NET A PAYER 49,50	euros